

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM 2005-00-124](#)[Item](#)[Marie Moret à Molines père et fils, 17 janvier 1901](#)

Marie Moret à Molines père et fils, 17 janvier 1901

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilière de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)
Date de rédaction[17 janvier 1901](#)
Lieu de rédaction14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)
Destinataire[Molines père et fils](#)
Lieu de destinationPlace de la Salamandre, Nîmes (Gard)

Description

RésuméMarie Moret accuse réception de l'extrait de son compte bancaire, crédeur de 5 314,80 F.
NotesSur le folio 46r sont copiées deux lettres : à Éloi Derogy du 17 janvier 1901 (à gauche) et à Molines père et fils du 17 janvier 1901 (à droite). La fin de la formule de politesse de la lettre à Molines père et fils n'est pas copiée.

Mots-clés

[Finances personnelles](#)

Informations sur le document source

CoteFamilière de Guise, inv. n° 2005-00-124
Collation1 p. (46rbis)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Familistère de Guise

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Tignes, 17 janvier 1901

M. rue Bourbonalme

Monsieur Derogy,

J'ai l'honneur de vous
remercier de votre envoi de
15 courant et de vous envoyer
ci-joint le solde de notre
facture de même date,
en un chèque n° 27627,
valeur 8 fr. 75 sur M. H.
Offroy, Guillard et cie, Paris.

Agardez je vous prie
Monsieur, mes civilités
perpétuelles et
de André Cadou

Tignes, 17 janvier
1901

M. rue Bourbonalme

Monsieur Molines,

J'ai l'honneur de vous
accuser réception de l'ex-
trait de mon compte chez
vous au 31 décembre
dernier, se balançant
par un solde 8 516 fr. 90
en ma faveur.

J'en prie écritures
conformes et vous
prie d'agréer, Monsieur
l'assurance de toute ma